



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

SUIVANT LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 176.1 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC, LE RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024, SERONT DÉPOSÉS LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2025.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ.

Directrice générale et
greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Audrey Caza, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie que j'ai publié le présent avis à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité le douzième jour du mois de novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce douzième jour du mois de novembre deux mille vingt cinq.

Directrice générale et
greffière-trésorière par intérim